

“ACTA: UNE CONTREFAÇON DE DÉMOCRATIE”

LE 31 JANVIER 2010 SANDRINE BÉLIER

Sandrine Bélier, députée européenne Europe Ecologie et Marie Bové reviennent sur l'accord commercial anti-contrefaçon ACTA et tirent la sonnette d'alarme.

SANDRINE BÉLIER, DÉPUTÉE EUROPÉENNE EUROPE ECOLOGIE, ET MARIE BOVÉ, TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE EN GIRONDE POUR LES RÉGIONALES, REVIENNENT SUR

L'ACCORD COMMERCIAL ANTI-CONTREFAÇON ACTA ET TIRENT LA SONNETTE D'ALARME :

“Du 26 au 29 janvier, un 7ème round de négociations pour un accord commercial anti-contrefaçon a réuni à Mexico le Japon, les pays européens, la Corée, le Canada... Objectif : en finir avec les internautes diffusant librement autant d'œuvres culturelles que de savoirs scientifiques à l'instar des brevets industriels ou des droits d'auteur. **Une méthode : le secret défense.**

Qui a entendu parler de l'accord commercial anti-contrefaçon ACTA? Pas grand monde... Pas étonnant, car cet accord multilatéral qui n'est adossé à aucune institution internationale est négocié depuis deux ans dans le plus grand secret. Il regroupe l'Union européenne, les Etats-Unis et une dizaine d'autres pays, principalement membres de l'OCDE et quelques Etats du Sud qui servent de caution.

Lorsqu'avec cet accord les pays riches se seront entendus, ils feront pression sur les pays en développement, sans que ceux-ci n'aient eu leur mot à dire, pour qu'ils s'y rallient, contraints par des accords bilatéraux. Quelques entreprises espèrent par l'ACTA, au nom d'une «propriété intellectuelle» toute puissante, restreindre l'accès aux médicaments génériques et à la connaissance des citoyens du monde entier. Nous devons les en empêcher !

L'ACTA concerne de nombreux aspects de nos vies, de celles de nos concitoyens, et au sens large des habitants du monde entier. A l'origine de cet accord, il y a la volonté des firmes pharmaceutiques d'utiliser l'épouvantail de la contrefaçon et, en favorisant un l'amalgame avec les génériques, de limiter par tous moyens la circulation et le recours à ces médicaments moins chers qui échappent au contrôle des détenteurs de brevets. Il y a la volonté de s'assurer, en somme, que les pauvres ne puissent être soignés sans payer le prix fort aux multinationales du médicament.

Mais ce n'est pas tout. Les mêmes industries du divertissement qui ont dicté les lois HADOPI, DADVSI, et promeuvent partout dans le monde une vision extrémiste d'un droit d'auteur tourné contre le public, tiennent la plume. Plutôt que d'adapter leurs modèles économiques, ils utilisent l'ACTA pour tenter, à l'échelle globale, de contrôler Internet.

Aux dires mêmes des négociateurs de la Commission européenne [1], l'ACTA prévoit d'instaurer la responsabilité des acteurs de l'Internet (hébergeurs, fournisseurs d'accès) pour le contenu soumis au droit d'auteur qui transiterait par leurs services. Une telle épée de Damoclès transformerait inévitablement les intermédiaires techniques en policiers privés du Net, ouvrant ainsi la voie au filtrage des contenus et autres dérives anti-démocratiques.

Nous nous opposons à cet accord dangereux, dont le secret des négociations est révélateur d'intentions contraires à l'intérêt général. Il est le symbole du comportement prédateur et malsain de ces entreprises s'appropriant un nombre croissant de ressources informationnelles au mépris de la liberté, de la démocratie et du développement de nos sociétés en réseau. Il est tout ce que nous détestons, et doit à tout prix être abandonné pour laisser place à une vaste concertation sur l'avenir de la «propriété intellectuelle» et d'Internet dans laquelle les citoyens auront leur mot à dire. Internet, la production de savoir et l'accès à la connaissance sont bien trop importants pour être ainsi sacrifiés.”

[1] **L'analyse «fuitée» de la Commission Européenne est disponible ici**

—

» **Cet article a également été publié sur LibéBordeaux**

» **Illustration de la page d'accueil par Raïssa Bandou sur Flickr**

TABOU

le 4 février 2010 - 23:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La meilleure façon de leur couper l'herbe sous le pied est d'obtenir la liste des firmes signataires ou instigatrices de cette attentat contre les consommateurs, et d'instaurer un boycott mondial. De toute façon, les noms, on finira par les avoir.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8 pings

links for 2010-01-31 at DeStructUred Blog le 1 février 2010 - 4:04

[...] "ACTA: Une contrefaçon de démocratie" | Owni.fr (tags: *censure international internet*) [...]

Les tweets qui mentionnent "ACTA: Une contrefaçon de démocratie" | Owni.fr -- Topsy.com le 2 février 2010 - 15:16

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Nicolas Voisin, Nicolas Voisin, damien douani, Aurélien Fache, Kleiber nicolas et des autres. Kleiber nicolas a dit: #veille "ACTA: Une contrefaçon de démocratie": Sandrine Béliet, députée européenne Europe Ecologie, et Marie Bov... <http://twurl.nl/o7ju2x> [...]

Sandrine Béliet : « Loppsi nous prépare à l'enfer en termes de restriction des libertés publiques » | Reversus le 10 février 2010 - 12:12

[...] Officiellement, on nous dit que l'opacité est une règle établie en temps de négociations. On nous dit encore que c'est une des exigences des Etats-Unis... Même les parlementaires européens n'ont aucune information sur cette négociation, malgré une demande exprimée par une résolution du PE de mai 2009, ou encore la procédure de co-décision pour les traités internationaux... C'est une situation que je n'explique pas et que je trouve tout simplement inacceptable [...]

Acta : les fouilles virales d'Ibonaf | Owni.fr le 12 février 2010 - 9:59

[...] > La tribune de Sandrine Béliet, députée européenne Europe Ecologie [...]

Textes de loi « Medias au CDI le 22 février 2010 - 1:54

[...] Acta vu par une députée européenne Catégories [...]

Yannick Jadot – Député européen Europe Ecologie » Blog Archive » ACTA : les députés Europe écologie se mobilisent le 8 mars 2010 - 20:21

[...] la position de Sandrine Béliet "ACTA : une contrefaçon de [...]

Loppsi analysée pour Marianne.... · desirdavenir77500 le 29 novembre 2011 - 18:16

[...] Que pensez-vous des négociations de l'UE qui ont lieu autour de l'accord commercial anti-contrefaçon dit ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement) ? Pourquoi le grand public est-il à ce point laissé dans l'ignorance ? Officiellement, on nous dit que l'opacité est une règle établie en temps de négociations. On nous dit encore que c'est une des exigences des Etats-Unis... Même les parlementaires européens n'ont aucune information sur cette négociation, malgré une demande exprimée par une résolution du PE de mai 2009, ou encore la procédure de co-décision pour les traités internationaux...

*C'est une situation que je n'explique pas et que je trouve tout simplement inacceptable.
[...]*

Europe écologie dénonce le traité ACTA et ses dangers | Libertés numériques
(partage 2.0) le 15 février 2012 - 0:15

[...] La position de Sandrine Bélier « ACTA : une contrefaçon de démocratie » [...]